

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : isboisvert-cssenergie-gouv-qc-ca

<https://www.cadre21.org/membres/c58d79c0b296a6a0ed5e2fb5>

Date d'obtention : 2024-10-29 15:15:23

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Tout d'abord, nous devons soutenir et rassurer le jeune qui vient nous voir. Nous devons ensuite remplir la grille d'évaluation rapidement pour limiter la propagation et déterminer si c'est un acte malveillant ou impulsif. En posant des questions, nous pourrions donc savoir quelle était la nature et l'intention des personnes impliquées.

Par la suite, nous devons vérifier l'information pour savoir si d'autres personnes sont au courant de l'incident. Si oui, nous devons rencontrer et vérifier les informations auprès de toutes personnes concernées, pour ensuite remplir la grille pour chacun d'eux. Il est important de les aviser de ne pas parler de cet incident.

Si les intentions sont de natures malveillantes ou criminelles, nous devons informer les policiers et ne pas remplir la grille avec l'instigateur. S'il y a risque de contenu de pornographie juvénile dans le cellulaire de l'instigateur, le confisquer et mettre dans la pochette de plastique qui se trouve dans la trousse.

De plus, il faut parler au jeune qui est l'instigateur, tout en protégeant les élèves qui ont fournis des informations. Les explications du jeune nous aideront à comprendre ses intentions et nous pourrions ensuite avoir une meilleure idée à savoir si c'était un acte malveillant ou impulsif.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

La majorité des jeunes qui produisent ou partagent des photos explicites le font sur le coup de l'impulsivité. Les intentions de bases sont rarement malveillantes et la plupart n'ont pas conscience que c'est un acte illégal. De là l'importance de les informer davantage des conséquences de leurs gestes. La propagation peut se faire rapidement et plus l'intervention tarde à se faire, plus c'est difficile de limiter les conséquences.

Il faut aussi savoir faire la différence entre un geste impulsif et un geste malveillant. Si le geste est impulsif, il faut quand même communiquer le plus tôt possible avec le service de police et par la suite, avec les parents de la jeune victime, de l'instigateur et des autres jeunes impliqués pour leur expliquer la situation, le protocole d'intervention et de la suite à venir. Il faut aussi faire un signalement à la DPJ. S'il s'avère que le geste est malveillant, il faut consulter le service de police qui prendra la suite en charge. Il faut aussi déterminer avec eux à savoir quand et comment informer les parents du jeune instigateur et des autres personnes impliquées. Faire ensuite un signalement à la DPJ. Tout au long du processus, il est important de s'assurer de la confidentialité.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Je crois que tout part de la rencontre avec la victime. L'état de confiance dans lequel nous réussissons à la mettre. Il est important de l'écouter, de la rassurer et de l'encourager à se confier. De plus, il est important de sensibiliser les personnes impliquées concernant la pornographie juvénile et des conséquences. Par la suite, il sera important de continuer à soutenir la jeune victime.